PROTÉGEONS LA NATURE
ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE

Balaruc-les-Bains rallume les étoiles

Extinction de l'éclairage public

À PARTIR DU
2 NOVEMBRE 2022

BALARUC
LES BAINS
source d'énergies

EXTINCTION NOCTURNE

Pourquoi ?

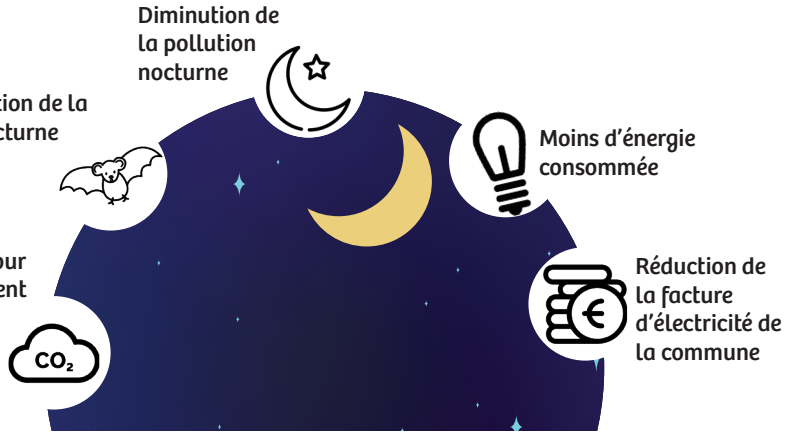

POUR PRÉSERVER NOTRE SANTÉ

Réduire les nuisances et la pollution lumineuse pour améliorer la santé des usagers.
La réduction de l'éclairage artificiel permet de reprendre peu à peu nos rythmes biologiques naturels.

POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION ANNUELLE DE 40%

L'extinction en milieu de nuit permet d'éviter un gaspillage d'énergie et de participer à l'effort de réduction des émissions de CO2 dans l'atmosphère.

POUR RÉDUIRE LA FACTURE

En 2021, l'éclairage public représente 170 000 €, coût qui va être multiplié par 150% en 2023.
Avec une extinction, la Ville peut économiser environ 50 000 € par an.

POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

- en réduisant la pollution lumineuse nocturne ;
- en réduisant l'impact sur la biodiversité ou en respectant mieux les rythmes jour/nuit de la faune et la flore.

Le saviez-vous ?
Au niveau national, l'éclairage public, c'est 85 000 tonnes de CO2 par an.

ET LA SÉCURITÉ ?

L'extinction nocturne n'augmente pas le nombre d'accidents. Au contraire, les automobilistes ont tendance à réduire leur vitesse. De même, aucune augmentation de délits n'est observée dans les villes pratiquant l'extinction nocturne.
Des aménagements seront réalisés au préalable sur les giratoires et les passages piétons pour garantir la sécurité routière.

EXTINCTION NOCTURNE

Comment ça fonctionne ?

Quand ?

À partir du 2 novembre 2022

2 /11/2022

La programmation des 41 horloges nécessite 2 à 3 jours.

Où ?

Dans toutes les rues de Balaruc-les-Bains

avec une sectorisation.

Pour connaître en détail les différents secteurs, voir la carte au recto.

À quelle heure en basse saison ?

1er sept. au 30 avril

Secteur résidentiel — **de 23h à 5h30**

Secteur économique & touristique — **de 1h30 à 5h30**

À quelle heure en haute saison ?

1er mai au 31 août

Secteur résidentiel

Secteur économique & touristique

à partir de 1h30 *jusqu'à l'aube*

Période de test jusqu'au 31 octobre 2023

Un bilan sera réalisé à l'issue, pour une pérennisation ou un réajustement du dispositif.